

Résumé de présentation

Nom: ADVANCITY

Organisation : Pôle de compétitivité

Description de l'organisation:

Regroupement d'entreprises, de centres de recherche et de formation, de collectivités en région Ile de France pour développer l'activité par l'innovation dans les thématiques des écotecnologies urbaines, de la ville et de la mobilité durables (150 organismes dont 60 PME)

Titre de présentation (si applicable): L'innovation urbaine vue par Advancity : un jeu d'acteurs à trois pour une recherche en action

Résumé (version courte):

Depuis 2006, Advancity développe des projets d'innovation à la convergence des attentes et besoins des partenaires privés, des collectivités territoriales et des connaissances des laboratoires de recherche dans les thématiques de la ville durable avec le souci de partir des impacts à rechercher et de préparer les nouveaux usages en "vraie grandeur".

Résumé:

L'innovation dans les domaines urbains doit prendre en compte un certain nombre de spécificités :

- La ville est un système complexe, certes combinant de nombreux sous systèmes techniques : réseaux, infrastructures, bâtiments, espaces publics, réseaux de mise à disposition de ressources énergétiques ou d'utilités, de transports, certes les mettant en œuvre en nombre de services, en particulier favorisant la mise en relation, mais aussi un système organisationnel et humain.
- La ville est une gouvernance complexe qui fait intervenir dans toute prise de décision, les individus via des élus et des services techniques qui sont dépositaires du pilotage au nom de l'ensemble de la population.
- La ville se crée rarement ex nihilo, elle est bien plus souvent en perpétuel renouvellement.
- La ville évolue sur des cycles longs.

Les projets d'innovation portés par Advancity, et l'un d'entre eux sera pris en exemple, cherchent donc à réaliser les conditions suivantes :

- La collectivité, non pas tant comme collectivité locale, mais comme représentant général des collectivités, de leur processus de fonctionnement, est associée à la réflexion de genèse de l'innovation.
 - Un lieu de test, voire un lieu de recherche en action, est associé au travail d'innovation puisqu'il ne peut être question de faire en laboratoire des « prototypes de ville » (à échelle réduite ?) avant de passer à une production en série dans un atelier de préfabrication de la ville... Le laboratoire de l'innovation est in fine la ville elle-même.
 - Et, très classiquement, des laboratoires et des entreprises sont associés.
- Ceci donne tout son sens à une initiative qui pourrait être lancée en Europe d'organiser un Living Lab Urbain, de grande ampleur, possédant de multiples lieux d'expérimentation, tous focalisés, non pas sur la vie numérique, ou sur les seules visées technologiques avancées par les « smart sustainable cities », mais sur toutes les innovations urbaines ayant prise

sur le monde réel au service de villes attractives, présentant une authentique qualité de vie, efficiente
environnementalement et énergétiquement, et dotée d'une gouvernance participative. Un tel Living Lab Urbain fournira
une caisse de résonance propice à l'accélération des cycles d'innovation sur la ville dont nous avons bien besoin pour
faire face à l'urgence du changement climatique.

Curriculum vitae: Après 28 années de carrière dans un groupe international de construction et de services
en qualité d'ingénieur puis de chef de projet de travaux de génie civil et industriels, et enfin de responsable de
l'animation des fonctions d'innovation et d'environnement, Vincent Cousin, ingénieur par éducation, exerce
maintenant les fonctions d'émergence et de montage de projets d'innovation au sein du pôle de compétitivité
Advancity.

Lecture recommandée: www.advancity.eu